



Formulaire de demande d'inscription en vue d'un accouchement

(A faire à partir de la 11ème semaine de grossesse)

Veuillez compléter soigneusement ce formulaire soumis au secret médical et joindre <u>obligatoirement et uniquement :</u>

- une <u>photocopie</u> du compte-rendu de l'échographie <u>du 1^{er} trimestre</u> (11ème sem)
- une <u>photocopie</u> de votre pièce d'identité (si pas de nom d'épouse, copie du livret de famille)
- une <u>photocopie</u> d'un justificatif de domicile <u>à votre Nom</u> (sinon joindre au justificatif de domicile, une attestation d'hébergement avec copie de la pièce d'identité de l'hébergeant)

Tout dossier incomplet (formulaire rempli et documents demandés) ne sera pas traité.

Une boite mail (inscription.maternite@ch-gonesse.fr) est prévue à cet effet.

Vous pouvez également déposer vos demandes à l'accueil des consultations (Guichet 1) ou par courrier à l'adresse suivante :

Centre Hospitalier de Gonesse Inscription Maternité 2 boulevard du 19 mars 1962 - 95500 Gonesse.

Pour les demandes d'informations:

inscription.maternite@ch-gonesse.fr ou contacter le 01.34.53.22.88 (ligne directe)

Les demandes reçues après la période prévue ne seront pas prioritaires.

En accord avec l'Agence Régionale de Santé <u>nos places sont limitées</u> afin que nos équipes obstétricales puissent assurer une prise en charge optimale et sécurisée, notamment pour les femmes dont l'état de grossesse impose un suivi et un accouchement dans une maternité de type 2 B.

Vous recevrez un courrier d'acceptation ou de refus

dans un délai de 15 jours

Pour toute inscription acceptée, nous vous délivrerons un numéro d'inscription et fixerons un premier rendez-vous d'ouverture de dossier.

LE SUIVI DE GROSSESSE DOIT ENSUITE SE FAIRE <u>EN VILLE</u> PAR LE GYNECOLOGUE OU LA SAGE FEMME QUI VOUS SUIT HABITUELLEMENT. PAS DE SUIVI A l'HOPITAL.

SAUF CAS EXCEPTIONNELS... (DECISION PRISE PAR LE MEDECIN LORS DU 1^{ER} RDV EN CAS DE GROSSESSE DITE PATHOLOGIQUE)

Les rendez-vous fixés seront obligatoires pour conserver votre inscription.

☐ J'atteste avoir lu toutes les informations et m'y conf	forme.
--	--------

Signature



TRAVAI	LLEZ-VOUS AU CHG?	□ Oui	□Non	
Dans que	el service ?			
	•			
				• • • •
Date de	naissance:/	/		
	où vous résidez (pour l'envoi d			
• (Code postal:	•••••		•••
• V	ille:	••••••	••••••	•••
Votre no	om est-il sur la boite aux lettres s	P □ Oui	□Non	
	e nom inscrit sur la boite au lettre Monsieur X, Madame Y)	re:		
	êtes hébergées, merci de joi t <u>é</u> de la personne avec qui vou		ion d'hébergement et la photocopic 'un justificatif de domicile)	e de la cart
Numéro	(s) de téléphone de la future n	naman :		
Portal	ble :			
	(ou interprète si personne non fi	rancophone):		
	\			
	Rencontrez-vous de	es difficultés d'ord	dre social ou psychologique ?	7
	□ Oui		□ Non	
	☐ Couverture sociale		Hébergement	
	☐ Autres		_	



GROSSESSE ACTUELLE

Date de début de grossesse : /	Date d'accouchement : / /				
GROSSESSE : □ simple □ g	gémellaire				
Taille : Poids :					
Problèmes de santé liés à votre g	cossesse actuelle :				
☐ Cerclage effectué Date:	☐ Diabète gestationnel				
☐ Hypertension artérielle	☐ Pré éclampsie / éclampsie				
□ Autres					
Sage-femme ou gynécologue qui suit votre grossesse actuelle :					
Nom:	Ville:				



ANTECEDENTS DE VOS GROSSESSES PRECEDENTES

Avez-vous déjà été enceinte auparavant (avant cette grossesse) ? Si oui, combien de fois :				
☐ Accouchement(s) normal (aux) :	☐ Césarienne(s):			
☐ Fausse(s) couche :	☐ Grossesse(s) extra utérine :			
□ IVG :	☐ Cholestase gravidique			
□ Cerclage du col :	☐ Hémorragie de la délivrance			
☐ Accouchement prématuré (terme) :	☐ Pré éclampsie / éclampsie			
 □ Prise en charge DAN (diagnostic anténatal) - Syndrôme malformatif - Mort fœtale in utéro 	☐ Hospitalisation en réanimation			
 Iso-immunisation rhésus Interruption médicale de grossesse 	☐ Diabète gestationnel			
☐ Hypertension artérielle				

« Les usagers des services publics ne peuvent récuser un agent public ou d'autres usagers, ni exiger une adaptation du fonctionnement du service public ou d'un équipement public. Cependant, le service s'efforce de prendre en considération les convictions de ses usagers dans le respect des règles auquel il est soumis et de son bon fonctionnement. »

Charte de la laïcité-Circulaire n° 5209 du 13 avril 2007 du Premier Ministre

Page 5 sur 4